

Les hoquets du personnel communal

ÉCRIT PAR PIERRE-EDOUARD.PICORD@LCG.GP

19 mars 2021

Une augmentation de 39,32 euros par mois. C'est la base de la première négociation amorcée mardi 16 mars entre les maires de Guadeloupe et l'UTC-UGTG, après trois semaines de mobilisation et des blocages dans la plupart des mairies. Moins de 500 euros par mois a pontifié Nostorius Favel. Au dire du secrétaire général de l'UTC-UGTG on pourrait croire que ce énième conflit entre le syndicat et les collectivités se résume à une négociation salariale. Il s'agit d'argent. Mais le problème dépasse une simple négociation salariale. Les collectivités ont embauché plus qu'il n'en faut. Bien au-dessus des quotas en vigueur dans l'Hexagone eu égard au nombre d'habitants des communes. Et bien au-delà de leurs possibilités financières. Au départ les maires accordent quelques heures à un contractuel. *"Une démarche sociale"*, disent-ils tous. Au fil des ans, ceux qui au début ont remercié le maire de sa générosité se font exigeants. Les arguments d'ordre réglementaire et de justice sociale ne manquent pas. Un agent de catégorie C qui travaille 18 heures hebdomadaires par exemple ne peut nourrir sa famille avec le salaire qui lui est servi. L'UTC-UGTG s'est fait le champion toutes catégories de ces nobles causes. Mieux, le syndicat a réussi à faire plier nombre de municipalités. Les personnels embauchés en dehors des normes, une fois titularisés ont bénéficié des 40 %. Outre que le personnel est pléthorique, le sursalaire octroyé aux agents explique aussi pourquoi toutes les municipalités de Guadeloupe ou presque, sont plombées par leur masse salariale. Les maires ont beau jeu de revendiquer leur action sociale. La réponse de nombre de syndicalistes se veut cinglante. Selon eux, les maires embauchent surtout à l'approche des élections. C'est de leur part une démarche électoraliste, pas sociale. *"Souvent les gens à qui ils promettent un job doivent mouiller aussi leur chemise pendant la campagne électorale"*, insistent-ils. Moralité tant que nos édiles ne banniront de leurs pratiques leurs réflexes électoralistes, le personnel communal sera pris de vagues successives de hoquets.

